

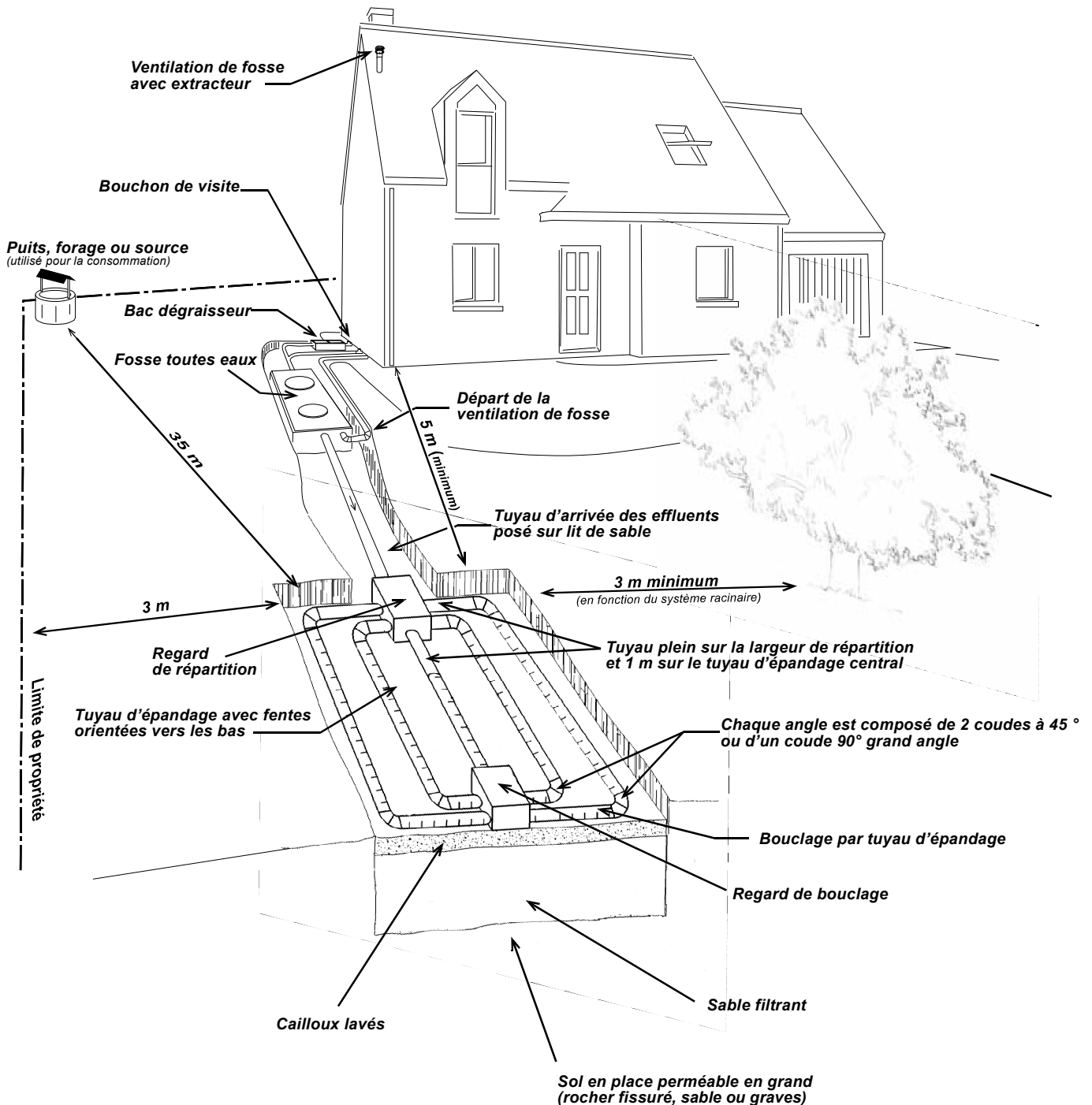
Le filtre à sable vertical non drainé reçoit les eaux usées domestiques prétraitées. Du sable lavé (voir NF DTU 64.1 P-1-2) se substituant au sol naturel est utilisé comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant (système d'infiltration).

La surface minimale doit être de 25 m² pour 5 pièces principales, majorée de 5 m² par pièce principale supplémentaire.

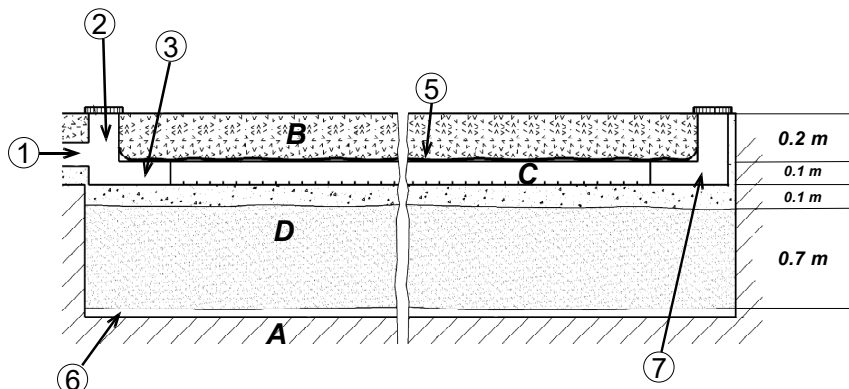
Le fond du filtre à sable doit être horizontal et se situer à 0,80 m sous le fil d'eau en sortie de la boîte de répartition. La profondeur de la fouille pour un terrain, dont la pente est inférieure à 5 %, est de 1,10 m minimum à 1,60 m maximum suivant le niveau d'arrivée des eaux usées domestiques prétraitées et la nature du fond de fouille.

Le fond de fouille ne doit pas être en contact avec le niveau maximum de la nappe.

Si le sol est fissuré, le fond de fouille peut être recouvert d'une géogrille.

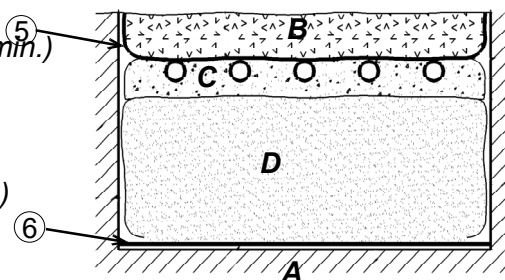


Coupes longitudinale et transversale du filtre :



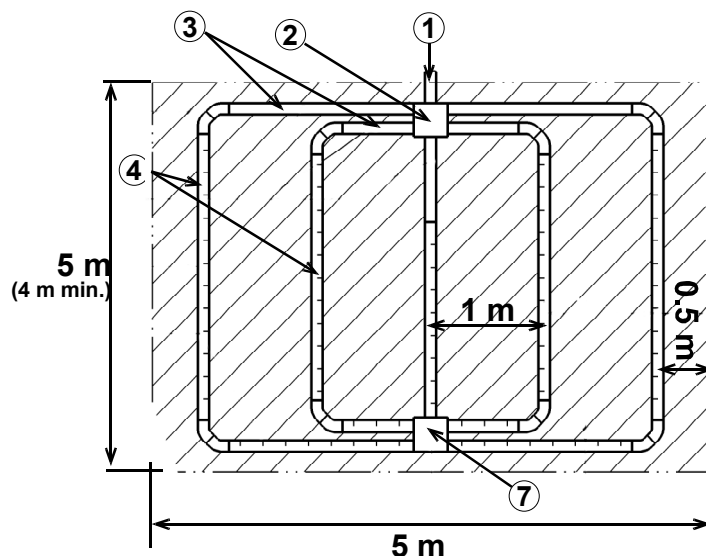
- A - Terrain naturel
- B - Terre végétale de recouvrement
- C - Gravier lavés (\varnothing entre 10 et 40 mm)
- D - Sable lavé ("spécial filtre à sable")

- 1 - Arrivée des eaux prétraitées par tuyau plein (pente 0.5% min.)
- 2 - Regard de répartition
- 3 - Tuyau plein de départ
- 4 - Tuyaux d'épandage avec fentes orientées vers le bas. (pente jusqu'à 1%)
- 5 - Géotextile de recouvrement. (débordement de 0.10 m min.)
- 6 - Géogrille de séparation.
- 7 - Regard de bouclage ou d'inspection.



Vue du dessus :

- Les tuyaux de raccordement ne sont pas perforés pour assurer une stabilité maximale des boîtes.
- Pour permettre une répartition égale des eaux usées domestiques prétraitées sur toute la longueur du tuyau d'épandage et l'introduction d'un flexible de curage, chaque tuyau non perforé partant de la boîte de répartition est raccordé à un seul tuyau d'épandage.
- Pour la pose des tuyaux d'épandage, le sable lavé est déposé au fond de la fouille sur la géogrille sur une épaisseur de 0,70 m et régalé sur toute la surface de la fouille. Une couche de graviers de 0,10 m d'épaisseur est étalée sur le sable.
- La pose des tuyaux d'épandage s'effectue sur la couche de graviers, fentes vers le bas.

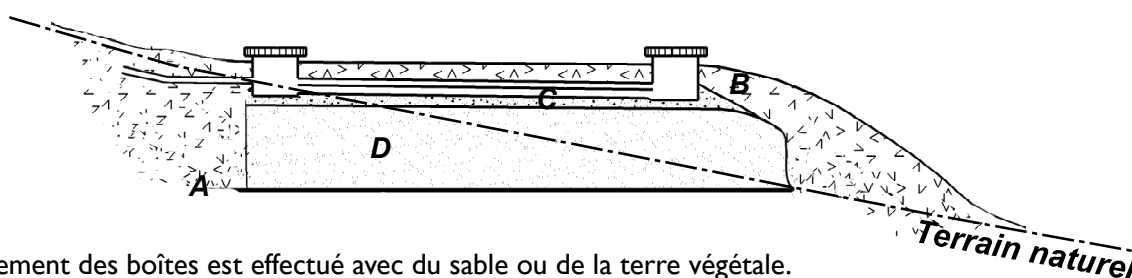


Les tuyaux d'épandage sont espacés d'un mètre d'axe en axe. Ils sont bouclés en extrémité aval par une ou plusieurs boîtes de bouclage et/ou un ou plusieurs tés de branchement ou d'inspection. L'axe des tuyaux d'épandage latéraux doit être situé à 0,50 m du bord de la fouille.

Terrain en pente :

Dans le cas d'un terrain en pente, le filtre à sable pourra être réalisé à demi hors-sol. L'épaisseur de sable devant être de 0.70 m sur toute la surface.

Un talutage ou un enrochement peuvent être nécessaires pour stabiliser l'ensemble.



- Le remblaiement des boîtes est effectué avec du sable ou de la terre végétale.
- Le compactage est interdit.
- Le remblaiement doit tenir compte des tassements du sol afin d'éviter tout affaissement ultérieur au niveau du filtre à sable.